

Moniteur sportif : éducateur (ancien niveau 2)

RÉF | 2852

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Le Moniteur Sportif "**Educateur**" aura comme rôle de:

- Faire prendre du plaisir dans l'apprentissage et la formation sportive
- Motiver au développement sportif complet
- Former et consolider les habiletés motrices spécifiques individuelles et/ou collectives
- Parfaire l'apprentissage des fondamentaux d'une discipline sportive spécifique
- Intégrer et renforcer les qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité sportive individuelle et/ou collective
- Détecter le niveau des pratiquants et le talent sportif
- Orienter le talent sportif vers des structures adaptées
- S'intégrer dans un processus collectif d'encadrement sportif

Public cible :

- Tous les âges (distinction à faire entre les activités à maturation précoce et tardive)
- Sportifs en phase de formation
- Sportifs en phase de consolidation des fondamentaux de la discipline

Cadres d'intervention :

- Clubs (équipes structurées, cellule d'entraînement des écoles de sport, ...)
- Programmes ADEPS de formation sportive
- Fédérations sportives communautaires et/ou nationales

Les formations de cadres sportifs organisées par l'ADEPS se rapportent à près de cinquante disciplines sportives.

Programme

Les différentes étapes pour devenir moniteur sportif "éducateur":

- 1) Cours généraux "Educateur" : 13 modules (organisés à distance sur une plateforme en ligne)**

- Thématique 1 : Cadre institutionnel et législatif
Module 1 : Statut juridique des clubs et des fédérations
Module 2 : Responsabilité civile et pénale du cadre sportif à vocation pédagogique
Module 3 : Lutte contre le dopage (entre prévention et répression)
- Thématique 2 : Didactique et Méthodologie
Module 1 : Introduction à l'évaluation des facteurs de la performance
Module 2 : Principes méthodologiques du perfectionnement et de l'entraînement sportif
Module 3 : Mon intervention au cours d'un entraînement
- Thématique 3 : Facteurs déterminants de l'activité et de la performance
Module 1 : Définition des facteurs de la performance sportive
Module 2 : Handicaps et pratiques sportives
Module 3 : La "machine humaine" à l'effort
Module 4 : Introduction à l'analyse du mouvement et du geste sportif
Module 5 : Aspects psycho-émotionnels et environnementaux de la performance sportive
- Thématique 4 : Aspects sécuritaires
Module 1 : Prévention des blessures du geste sportif
- Thématique 5 : Ethique et déontologie
Module 1 : Attitudes du cadre sportif face aux assuétudes

2) Cours spécifiques à la discipline choisie : 75 heures de cours spécifiques (minimum) sont organisés par la Fédération liée à la discipline choisie (contacter la fédération compétente dans la discipline sportive choisie - [liste disponible sur le site de l'ADEPS.](#))

3) La validation de travaux pratiques « compétences psycho-émotionnelles » : les séances de travaux pratiques (4hrs en présentiel) sont organisés par l'AG Sport ou directement par les fédérations sportives.

4) L'homologation / la certification du brevet par l'Administration générale du Sport (Adeps)

Brevet de l'ADEPS, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

**Certification(s)
visée(s)****Type de formation** [Institutionnel](#)

ORGANISATION

Début

Dates mentionnées sur le site de l'ADEPS

Coût50€ (cours généraux) + 15€ (homologation du brevet) +
coûts cours spécifiques

CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis
administratifs**Avoir 18 ans au plus tard le jour de l'examen des cours
généraux**Connaître**Avoir réussi les cours généraux ainsi que les cours spécifiques
du niveau "Initiateur".

Dans certains cas, des fédérations sportives autorisent l'accès
aux cours spécifiques "Educateur" sans avoir validé en tout ou
partie les cours spécifiques "Initiateur". Pour plus
d'informations, veuillez contacter directement l'opérateur de
formation/fédération sportive de la discipline concernée.

Remarques

EN PRATIQUE

**Pour s'informer et
postuler**Complétez [le formulaire d'inscription](#) sur le site internet de
l'ADEPS.**Pour s'informer**Consultez le [site internet](#) ou prenez contact avec l'ADEPS pour
connaître la procédure complète d'inscription, ainsi que la

uniquement

procédure d'homologation .

Organisme

ADEPS - Administration générale du sport

Boulevard Léopold II, 44

1080 Bruxelles

Tél: 02/413.20.76

<http://www.sport-adeps.be/>

